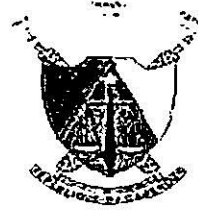


OK  
7

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail - Patrie  
-----  
REGION DU CENTRE  
-----  
CONSEIL REGIONAL DU CENTRE  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES  
-----  
SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DES MARCHES

DS



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland  
-----  
CENTRE REGION  
-----  
CENTRE REGIONAL COUNCIL  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS  
-----  
SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND CONTRACTS

DECISION N°            /D/CRCE/CIPM/2023 DU 25 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CRCE/CIPM/2023 DU 22 MARS 2023 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE BIENNALE SANTE DES CONSEILLERS REGIONAUX ET DU PERSONNEL DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE.

=====

**LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE**

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le décret n°2013/159 du 15 mai 2013 fixant le régime particulier du contrôle administratif des Finances publiques ;
- Vu l'arrêté n°000446/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Centre ;
- Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
- Vu la Lettre-Circulaire n°00000192/LC/MINFI du 06 janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du budget des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'Exercice 2023 ;
- Vu l'Avis d'appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°008/AONO/CRCE/CIPM/2023 du 22 mars 2023 relatif à la souscription d'une police d'assurance biennale santé des conseillers régionaux et du personnel du Conseil Régional du Centre ;
- Vu le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Centre en sa session du 17 mai 2023.

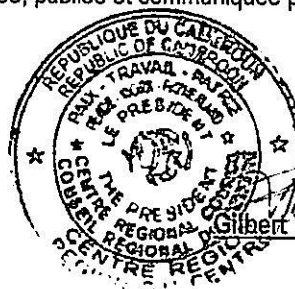
**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** Le marché objet de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°008/AONO/CRCE/CIPM/2023 du 22 mars 2023 relatif à la souscription d'une police d'assurance biennale santé des conseillers régionaux et du personnel du Conseil Régional du Centre, est attribué à la société AXA Cameroun SARL. pour un montant de quatre-vingt-dix-neuf millions cent trente mille cinq cent quarante (99 130 540) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de vingt-quatre (24) mois en deux (02) tranches (une tranche ferme et une tranche conditionnelle).

**ARTICLE 2 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

**Ampliations :**

- ✓ ARMP.
- ✓ MINMAP.
- ✓ CIPM/CRCE.
- ✓ Société AXA Cameroun SARL.
- ✓ Archive/Chrono.



**Gilbert TSIMI EVOUNA.**